

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint de la société « Building Logistics Services SA », par la société « H&S Invest Holding SA » et la société « STOA SA » aux côtés de la « Société Financière Internationale »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **Partie n°1** : La « Société Financière Internationale » ;
- **Partie n°2** : La société « H&S Invest Holding SA » ;
- **Parties n°3** : La société « STOA SA »;
- **La cible** : La société « Building Logistics Services SA ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de la logistique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 02 août 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint de la société « Building Logistics Services SA » par la « Société Financière Internationale » aux côtés de la société « H&S Invest Holding SA » et la société « STOA SA ».

« Société Financière Internationale » (IFC) est une institution internationale, membre du Groupe de la Banque mondiale, axée sur le secteur privé dans les pays en développement. IFC aide les pays en développement en finançant les investissements du secteur privé, en mobilisant des capitaux sur les marchés financiers internationaux et en fournissant des services de conseil aux entreprises et aux gouvernements. La Société Financière Internationale envisage la prise de participation d'environ 17% des actions et droits de vote de la société « Building Logistics Services SA ».

« Building Logistics Services SA » est une société anonyme de droit marocain, spécialisée dans l'entreposage de marchandises des produits de grande consommation d'hygiène, d'alimentation, de santé et de produits cosmétiques.

Fait à Rabat, le 22 juillet 2024.